

Réunion du Bureau et du Groupe consultatif du CSA

Date : 3 mai 2017

Salle Allemagne, FAO, 09h30-12h30 et 14h00-16h00

Proposition relative à l'organisation de la préparation du Plan d'action de l'Évaluation du CSA

La préparation du Plan d'action relève de la responsabilité du Bureau, lequel a demandé à faire exécuter l'Évaluation.

1. Format du Plan d'action

Il est proposé d'adopter un format similaire à celui des réponses de la direction de la FAO aux évaluations, lequel fournit, pour chaque recommandation, des informations concernant :

- L'acceptation, l'acceptation partielle ou le rejet de la recommandation
- Les mesures à prendre et/ou les mesures déjà prises et/ou les commentaires relatifs à l'acceptation partielle ou le rejet
- Le groupe/organe responsable
- Le calendrier de la mise en œuvre des mesures proposées et indication concernant la nécessité (ou l'absence de nécessité) d'un financement supplémentaire pour mettre en œuvre les interventions

(Voir les exemples des documents CFS/BurAg/2017/05/03/2c et CFS/BurAg/2017/05/03/2d)

2. Préparation du Plan d'action

Le processus de préparation du Plan d'action sera discuté lors de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif du **3 mai** et approuvé lors de la réunion du Bureau du **11 mai**.

Il est proposé d'impliquer à la préparation du Plan d'action des membres et des participants au-delà de la composition du Bureau et du Groupe consultatif.

Deux options sont proposées :

Option 1 : L'ensemble des recommandations sont discutées par un seul groupe, selon un format similaire aux réunions des Groupes de travail à composition non limitée. Les réunions sont facilitées par la Présidente ou un membre du Bureau. Le processus serait le suivant :

- (i) Les réunions sont organisées **entre le 12 mai et le 1^{er} juin (les dates disponibles dans le calendrier des représentants permanents sont le 12 mai toute la journée, le 24 mai après-midi et le 1^{er} juin après-midi)**
- (ii) Le Bureau, après consultation du GC, débat et s'entend sur les résultats/prochaines étapes, en apportant, si nécessaire, des orientations concernant les actions de suivi **(réunion du Bureau et du GC et réunion du Bureau le 8 juin)**

Option 2 : Les recommandations sont divisées en trois ou quatre séries et discutées par des groupes de membres et de participants plus restreints. Pour être gérables, les groupes devraient être restreints et informels, et se réunir comme bon leur semble. Bien que le nombre de personnes composant les groupes doive être limité, aucun membre ni aucun participant montrant un fort intérêt à contribuer à un groupe spécifique ne devrait en être exclu.

L'objectif des réunions consisterait à réaliser un remue-méninge (*brainstorming*) sur les questions soulevées dans les séries de recommandations. Les résultats de l'ensemble des sessions de *brainstorming* seraient présentés lors de la réunion du Bureau/GC du 7 juin, en vue d'une discussion collective. Les sessions de *brainstorming* **seraient facilitées par des membres du Bureau faisant office d'« amis de la Présidente »**.

Afin d'éviter tout retard inutile, les membres du Bureau sont invités à se consulter avant la réunion du Bureau et du Groupe consultatif du 3 mai afin d'identifier des volontaires pour faciliter les sessions de *brainstorming*, dans l'hypothèse où l'Option 2 serait celle privilégiée.

Le processus serait le suivant :

- (i) Des sessions de *brainstorming*, portant sur les séries de recommandations respectives, sont organisées **entre le 12 mai et le 1^{er} juin**.
- (ii) Les facilitateurs se réunissent et présentent les résultats des sessions de *brainstorming*, en vue d'un examen plus approfondi par l'intégralité du Bureau et du Groupe consultatif (**réunion du Bureau/GC du CSA du 7 juin**)
- (iii) Le Bureau débat et s'entend sur les résultats/prochaines étapes, en apportant, si nécessaire, des orientations concernant les actions de suivi (**réunion du Bureau du 8 juin**)

Les facilitateurs informeraient régulièrement la Présidente des avancées, et leurs résultats seraient partagés avec le Bureau et le Groupe consultatif avant leur réunion du 7 juin, que la Présidente du CSA convoquerait.

Quelle que soit l'option choisie, le Secrétariat apportera son aide, sur demande, pour la réservation de salles, la prise de notes, etc.